

## Déclaration au CTL du 27 Octobre 2022

Monsieur le Président,

**La période que nous vivons cristallise les tensions et les difficultés pour les populations.**

La guerre en Ukraine, les tensions internationales, l'impératif climatique, l'injustice fiscale, l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat... les sujets ne manquent pas pour souligner l'urgence d'un changement de cap humaniste et solidaire.

Hélas, nous constatons **le maintien de choix libéraux dogmatiques** qui tournent le dos à l'exigence sociale. Aujourd'hui comme l'ensemble des salarié-e-s, les agents de la DGFIP souhaitent enfin des arbitrages favorables au bien commun, au service public et aux conditions de vie et de rémunération des agent-e-s publics.

De même cette période est cruciale pour l'avenir même de la DGFIP. Nous sommes stupéfaits de voir notre Ministre puis notre Directeur Général nous annoncer **la poursuite des suppressions d'emplois** dans notre administration et nous demander de sabrer le champagne au vu d'une « baisse tendancielle » ! Mais que ne constatent-ils pas les difficultés dans les services pour faire face aux missions, les tensions dans les équipes !

**Dans notre département nous sommes particulièrement inquiets de la situation.** Suite aux faibles arrivées de B stagiaires (doublées grâce aux interventions syndicales), nous constatons un nombre démesuré d'emplois non pourvus, des collègues en promotion qui sont dans des situations humaines rudes ou bien même qui abandonnent le bénéfice d'un concours. Visiblement la DG anticipe une nouvelle saignée d'emplois pour la DRFiP 31. Il y a urgence à défendre au plus haut niveau notre territoire, sa situation démographique et économique et les besoins en effectifs !

C'est dans cette période d'arbitrage pluriannuel que se dessine également l'élaboration du prochain **Contrat d'Objectif et de Moyens (COM)**. Le précédent aura été l'occasion, en lien avec le NRP, d'affaiblir profondément le réseau de proximité, mais aussi d'industrialiser lourdement les processus de travail avec des conséquences néfastes pour le bon exercice des missions, comme pour les conditions de travail des personnels.

Ce prochain COM se prépare dans des conditions peu transparentes. À ce stade, nous n'avons aucune information de calendrier mais pire, de lieu de débat et de contribution. Suite au processus « **remue-méninges** », ce sont bien les Directeurs et plus largement les technocrates ministériels qui se lancent, sans aucune transparence, dans un « concours Lépine » qui superpose les analyses sur les tensions du réseau avec de nouvelles « idées » pour affaiblir le Service Public.

Nous alertons solennellement : notre administration a besoin de soutien pour ses missions et ses personnels ! Pas d'une nouvelle casse de nos missions et structures !

Et puis nous voudrions **revenir sur l'émission de TF1** qui a particulièrement choqué les personnels qu'ils soient agent-e-s ou chef-fe-s de service. Parmi elles et eux, celles et ceux tous les jours

confrontés à la dure réalité d'un accueil travesti par cette émission. Celles et ceux qui luttent au quotidien contre la fraude ou qui ont à traiter du contentieux ou du gracieux dans des conditions si difficiles. Enfin, l'ensemble des personnels de la DRFiP 31 pour lesquels vous vantiez dans votre message aux agent-e-s : « *une occasion de valoriser nos missions, y compris en milieu rural* ». Le moins que l'on puisse dire est que ça tourne à l'humiliation plutôt qu'à la valorisation !

**Concernant l'ordre du jour de ce CTL**, nous rentrerons dans les débats sur chaque point de l'ordre du jour, comme nous le faisons dans chaque instance. En effet, par notre présence, nous prenons au sérieux notre rôle de représentant-e-s des personnels pour, inlassablement, vous interpellier sur la « vraie vie » et les attentes des agent-e-s.

Ainsi, nous vous renouvelons ici quelques-unes des sollicitations que nous avons récemment formulées, concernant :

– dans le cadre de l'annonce du Projet de Loi de Finances 2023, il a été présenté 2 « priorités » pour la DGFIP qui nous interpellent alors que ces missions ont été particulièrement mises à mal dans la dernière période : **les SPF et la mission amendes** ! Nous vous demandons de décliner immédiatement cet objectif par un réel plan local de soutien et de renfort préalable à des besoins d'affectations incontournables.

– dans le cadre des prochaines annonces de la déclinaison départementale de ce même PLF, nous vous demandons de **défendre la situation et les besoins de notre Direction**. Le massacre des effectifs et le niveau des emplois vacants pèse tout particulièrement pour notre département et des charges de travail en augmentation au vu du dynamisme démographique et économique.

– **le PNAA** pour savoir si, un mois après notre précédent échange, vous avez des précisions sur les perspectives d'évolution de la mission et des emplois ?

– **le service public en Lauragais et Comminges**. Après les interpellations des élu-es de ces territoires quelle est la réaction de la DRFiP 31 ?

– **la future Cité Administrative** il est impératif d'avoir une présentation actualisée du projet. Nous vous rappelons notre refus total de constater les dégâts d'un « ensardinement » des personnels. Vous nous devez des arbitrages et des engagements sur ce sujet ou nous n'accepterons pas une dégradation majeure des conditions de vie au travail pour les agent-e-s.

– toujours au chapitre **immobilier**, vous ne pouvez pas ignorer les remontrances des personnels de **Muret et Ranguel** sur la façon dont se passent les travaux ou dont ils sont envisagés.

– l'impact local du plan gouvernemental sur la **sobriété énergétique**, vous devez également information et transparence. Si tout un chacun doit contribuer à un changement de pratiques et de comportement, nous vous avons déjà souligné que, pour éviter le « greenwashing », cela nécessite en premier lieu pour notre administration des plans ambitieux et financés de rénovation énergétique pour les bâtiments. Nous vous demandons de préciser, par un point détaillé, vos pistes et dossiers engagés, d'améliorations pour l'ensemble des locaux.

– le sujet des **températures au travail** nous vous renouvelons notre inquiétude sur la réalité des bâtiments et les disparités d'isolation des espaces, mais aussi une situation digne pour les conditions de vie au travail. Concernant la lubie d'obligation de télétravail, nous vous rappelons le caractère volontaire validé dans tous les protocoles et accords signés sur ce dossier.

– **les prochains actes de gestion** (promotions, affectations des personnels dans le cadre des restructurations, premières affectations de B et A stagiaires) nous vous demandons de garantir information et espace de discussion aux représentant-e-s des personnels.

– **le poste d'Idiv expert-e en fiscalité internationale** dont tous nos écrits et les renseignements que vous avez pu prendre depuis ont largement démontré qu'il était indispensable, non seulement à la DRFiP 31, mais bien au-delà.